

# AMAP PORNIC - « LE SENS DES SIMPLES »

MAI 2015 À OCTOBRE 2015

(Exemplaire adhérent)

**CONTRAT** « Tisanes et Aromates » entre M. / Mme..... adhérent à l'AMAP Pornic et Mathilde Dewailly, producteur cueilleur.

Mathilde Dewailly vous propose des tisanes et aromates sous la dénomination « Le sens des Simples ». Les plantes sont cultivées et récoltées au Clion s/Mer (Les Nouettes) et cueillies sur des exploitations bio environnantes. La transformation des plantes et l'élaboration des tisanes et aromates se fait de manière artisanale afin de préserver la qualité des produits.

L'engagement présent porte sur la période mai 2015 à octobre 2015. Les distributions sont prévues (sous réserve) : **Les jeudi 7 mai (dépôt de plants), 21 mai, 2 juillet, 30 juillet, 27 août, 17 septembre et 29 octobre.**

La productrice pourra ponctuellement proposer ses autres produits de saison : plants, petits fruits rouges (fraises, framboises, groseilles, cassis), confitures, aromates frais (persil, ciboulette, basilic...)

## LA GAMME SE COMPOSE DE :

- ✿ Tisanes de plantes simples : 3.50€ le sachet (poids variable de 20 à 40g en fonction du volume des plantes)
- ✿ Tisanes de plantes composées : 3.90€ (de 25g à 35g)
- ✿ Aromates : 3.70€ (de 25g à 35g)
- ✿ Fleur de sel aux aromates : 2,50€
- ✿ Sirop Gourmands : 6,80€ les 50 cl

## LES ENGAGEMENTS DE L'AMAPIEN:

- Je suis responsable de mes produits dès réception (conservation optimale au sec et à l'abri de la lumière).
- Je souscris à l'AMAP Pornic « Tisanes et Aromates » pour un montant de :.....€ (minimum 10€)  
**Je règle en ☞ Espèces ou ☞ Chèque établis à l'ordre de Mathilde Dewailly.**
- Je pourrai choisir parmi les tisanes et aromates et autres produits de saison distribués.
- Le premier règlement se fait le jour de la souscription ; viendront ensuite des versements complémentaires en cas de situation débitrice. L'appoint sera effectué au terme du contrat.

## LA PRODUCTRICE ET L'AMAPIEN S'ENGAGENT À RESPECTER LA CHARTE DES AMAP.

Fait le :

Signatures :

Mathilde Dewailly  
Producteur-Cueilleur  
Les Nouettes  
44210 Le Clion Sur Mer  
[le-sens-des-simples@hotmail.fr](mailto:le-sens-des-simples@hotmail.fr)



Correspondant AMAP : Isabelle LENOIR

# AMAP PORNIC « LE SENS DES SIMPLES »

MAI 2015 À OCTOBRE 2015

(Exemplaire producteur)

Je soussigné(e).....

Adresse:.....

.....

.....

Tel :.....

@ :.....

Adhère à L'AMAP Pornic et souscrit un contrat « Tisanes et Aromates » avec Mathilde Dewailly pour la période mai 2015 à octobre 2015.

✿ Je joins mon règlement de.....€ (minimum 10€)

en ☞ Espèces ou ☞ Chèque établis à l'ordre de Mathilde Dewailly

Je pourrai choisir parmi les tisanes et aromates et autres produits de saison distribués **Les jeudi 7 mai (dépôt de plants), 21 mai, 2 juillet, 30 juillet, 27 août, 17 septembre et 29 octobre.**

✿ L'appoint sera effectué au terme du contrat.

## LA PRODUCTRICE ET L'AMAPIEN S'ENGAGENT

### À RESPECTER LA CHARTE DES AMAP

Fait le :

Signatures :